

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DdP-PYL-001

1. Code d'identification unique du produit type

DdP-PYL-001

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4

4PRO®
4PRO® Premium

Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit

3. Usage prévu du produit de construction

Construction de cloisons, plafonds, contre-cloisons et autres éléments de construction, conformément à la norme EN 520:2004+A1:2009.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5

Saint-Gobain Placo Ibérica, S.A.
Príncipe de Vergara, 132. 28002. Madrid.
www.placo.es

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2

Non concerné

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V

Système 4. Garantie du fabricant, certificat ISO 9001 ER 1694/2000 et certificat marque N AENOR (voir site de Placo : www.placo.es)

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié


Non concerné.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée

Non concerné



9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance au cisaillement - $\uparrow\downarrow$	NPD	EN 520:2004+A1:2009 Article 4.1.1
Réaction au feu - R2F	A2-s1,d0	EN 520:2004+A1:2009 Article 4.2.1
Perméabilité à la vapeur d'eau - μ	10	EN 520:2004+A1:2009 Article 4.4
Résistance à la flexion - F	conforme	EN 520:2004+A1:2009 Article 4.1.2
Résistance aux chocs - $\rightarrow I$ (dans les conditions d'utilisation finale)	Voir la documentation du fabricant  www.placo.fr	EN 520:2004+A1:2009 Article 4.3
Isolation acoustique aux bruits aériens - R (dans les conditions d'utilisation finale)		EN 520:2004+A1:2009 Article 4.6.1
Absorption acoustique - α (dans les conditions d'utilisation finale)		EN 520:2004+A1:2009 Article 4.6.2
Résistance thermique exprimée sous forme de conductivité thermique en W/(m.K) - λ	0,25	EN 520:2004+A1:2009 Article 4.7

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première colonne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme EN 520:2004+A1:2009.

10. Les performances des produits identifiés au 2nd paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus.

Le fabricant respecte les exigences du **Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH** du Parlement et du Conseil européen concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques. **N° D'ENREGISTREMENT REACH S.G. Placo, 01-2119444918-26-0000**

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Víctor Bautista Verastegui, Directeur Général

Fait à Madrid, le 24 juin 2014

Signature

